

Lecture du village

En se promenant dans les rues de Bugarach, nous nous sommes laissés séduire par la présence de nombreux murs et murets en pierre, vestige d'une époque où la sagesse avait conduit les habitants du village à travailler attentivement la topographie marquée du lieu pour l'adapter aux besoins de l'espace urbain.

Le village est empreint de ces matières ancestrales : pierres, enduits de chaux et tuiles canal, lui donnant un air intemporel qui fait son charme et qu'il est important de préserver.

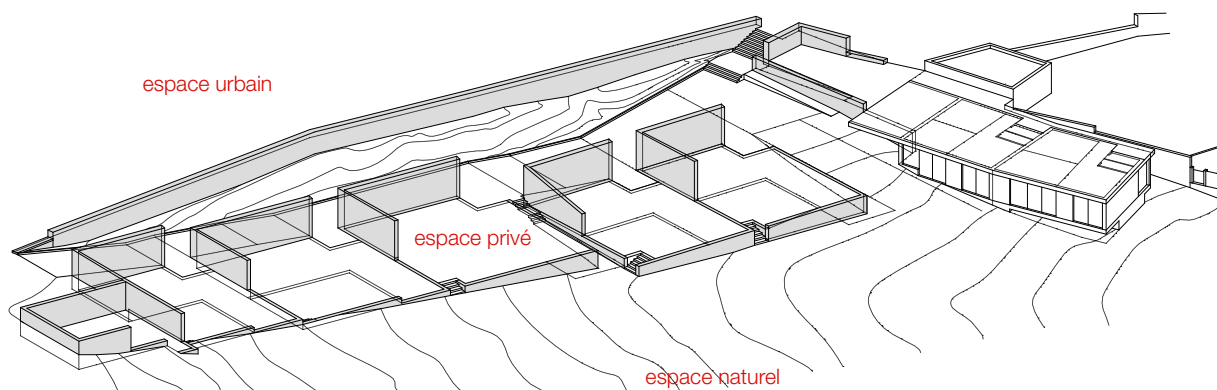
Autre aspect remarquable du village, dû au fait d'être posé sur le sommet d'une colline, est la présence de nombreuses perspectives ouvrant sur le paysage environnant et naturellement sur le Pech de Bugarach.

Le nouveau quartier devra conserver ces aspects structurant du centre-bourg, pour s'étendre à l'Est en prolongeant et complétant la silhouette du village de façon naturelle ; mais il devra également offrir un habitat adapté aux modes de vie actuels.

Contraintes urbaines

Le site du projet, quant à lui, n'est pas exempt de contraintes, notamment la présence à l'Ouest de l'église et de son presbytère, constructions de plusieurs étages, projetant une forte ombre sur le terrain choisi. Dès lors les nouvelles habitations doivent se situer à une distance suffisante par rapport aux constructions en contre-haut sans pour autant trop s'éloigner de la Rue du Cimetière : elle doivent d'une part tenir un espace à caractère urbain et d'autre part préserver la partie basse du champ offrant un paysage naturel.

L'habitat, que l'on veut dense et économe du territoire (seulement 874 m² construits sur 6130 m² disponibles), sera principalement sur un seul niveau pour ne pas créer plus d'ombres portées au sein du quartier.



Le projet

Le mur de soutènement de la Rue du Cimetière est un élément imposant, il structurera une seconde rue, en contrebas, laissant la Rue du Cimetière aux piétons, et permettant de desservir le nouveau quartier comme le faubourg.

La nouvelle rue, étroite du côté de la Place du Cimetière, s'élargira en allant vers le Nord, mettant en scène le château et préservant les cônes de vue actuels sur le paysage.

Les nouvelles habitations constitueront un front bâti rythmé par les entrées couvertes.

Enfin une question a guidé nos recherches : quels éléments sont essentiels pour un habitat contemporain de qualité ? Notre réponse a été d'offrir à chaque habitation un espace extérieur, un jardin privatif, à la fois intime et ouvert sur le paysage. Ces habitations se devaient d'être mitoyennes pour consommer le moins de territoire possible. L'espace extérieur, créé par soustraction de volume, est délimité par l'architecture elle-même.

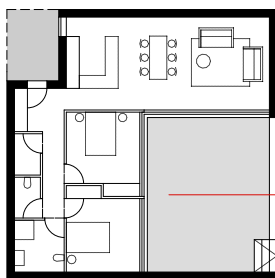
La structure du nouveau quartier est alors définie par des murs en pierre et mortier de chaux : d'une part, des murets de soutènement re-dessinent la topographie existante pour créer des terrasses et définir la limite entre les jardins privés et la prairie commune laissée naturelle, d'autre part, des murs, construits en 'L', définissent la limite entre l'espace privé et l'espace public.

La volonté a été de marquer une limite nette entre un espace urbain à l'Ouest et un espace naturel à l'Est.

La typologie en 'L' permet une diversité de logements adaptés à différentes situations allant du T3 au T5 ; parfois le séjour s'allonge, en porte-à-faux, et s'ouvre d'autant plus vers la vue et le Sud.

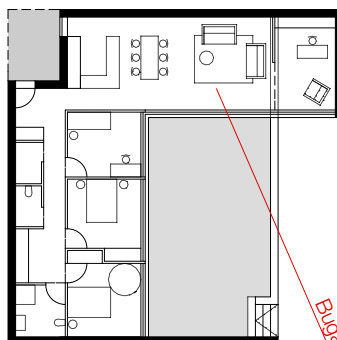
Les toitures, dans la continuité du village, sont en tuiles canal ; les toits mono-pentes induisent une façade sur rue à échelle urbaine, en relation harmonieuse avec le mur à l'Ouest, tandis que la façade sur le patio est portée à son minimum et participe de l'intimité du jardin privatif.

T3



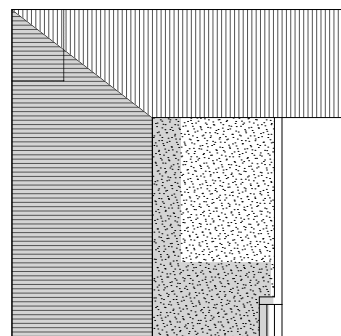
prairie naturelle

T5



Bugarach

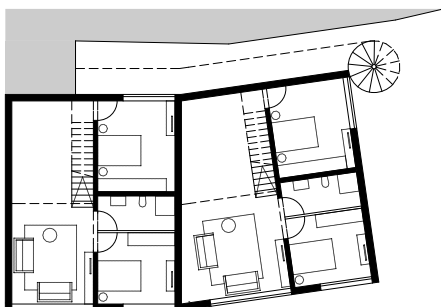
toiture T5



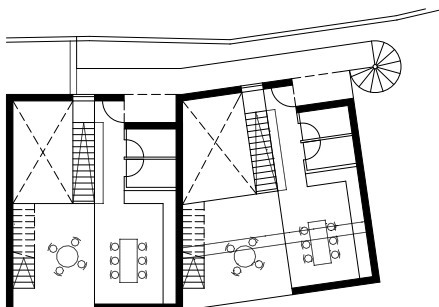
échelle 1/350 ème

Au Nord du site, où la topographie est particulièrement marquée, nous proposons, pour diversifier l'offre et répondre au besoin de mixité de l'habitat, un petit immeuble collectif abritant un local associatif et deux appartements en duplex. Cette construction permet de définir l'espace public et notamment de créer une nouvelle terrasse, un belvédère sur l'implantation de l'actuel 'poulailler', que l'on se propose de démolir pour créer une connexion plus naturelle entre la place du village et le nouveau quartier.

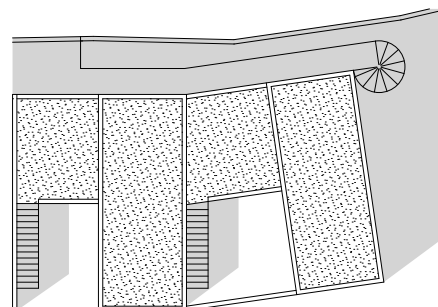
R -1



R-D-C



toiture



échelle 1/350 ème

Nous proposons également de construire un second bâtiment collectif du côté de la Place du Cimetière : cette construction répond aux murs du cimetière, participe à la définition de l'espace public et amorce le nouveau quartier ; elle pourra abriter des installations techniques pour les habitations ainsi qu'une salle commune à disposition des habitants.